

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 25 novembre, Blandine Lefebvre, Présidente de la Commission Locale d'Information sur le Nucléaire, a tenu une séance plénière, à l'Espace du clos des fées, 24 Chemin des Falaises, Hameau de Conteville, à Paluel, en présence de M. Brice Farineau, Directeur d'Unité de la centrale de Paluel, de M. Laurent Lacroix, Directeur d'Unité de la centrale de Penly, de Mme Hélène Heron, Cheffe de la division de Caen à l'Autorité de Sûreté Nucléaire, de Jehan –Erick Winckler Sous-Préfet de l'arrondissement de Dieppe, de Mme Camille De Withasse-Thezy, Directrice du service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de la Protection Civile de la Seine-Maritime et de M. Laurent Mabire, chef du Bureau planification et gestion de crise, Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défenses et de la Protection Civile de la Seine-Maritime.

Dans une démarche de transparence, la Présidente de la CLIN, Blandine Lefebvre, a ouvert cette séance plénière à la presse.

Suite à la tenue de cette séance plénière, nous vous informons de ce qui a été décidé ce jour :

1 - Adoption du compte-rendu de la séance plénière du 5 juillet 2016

2 - Actualités des centrales :

- point sur les événements sûreté à fin octobre 2016
- présentation des programmes industriels 2017
- CNPE Paluel : gestion de l'aléa de manutention du GV :

Lors de cette séance plénière, et dans le cadre de l'accident de manutention du générateur de vapeur du 31 mars dernier à la centrale de Paluel, un état d'avancement des actions réalisées et à venir a été détaillé par Monsieur Brice FARINEAU, directeur de la centrale. Une animation 3 D a permis aux membres de la CLIN de visualiser la solution retenue par EDF pour évacuer le générateur de vapeur de l'enceinte nucléaire, envisagée début 2017 après obtention des différentes autorisations.

- CNPE Penly : point d'information sur l'opération de dragage du sable issu de la plage de Saint-Martin-en-Campagne

La digue du chenal d'aménée de la centrale de Penly est un obstacle au transit littoral naturel, provoquant une accumulation de sable sur la plage de St Martin en Campagne ainsi que du chenal. Ainsi EDF a détaillé l'opération de désensablement ainsi que le calendrier des travaux et des études environnementales envisagées. A leur demande, les conclusions des diverses études seront présentées par l'exploitant lors d'une prochaine commission technique, aux membres de la CLIN particulièrement attentifs à la problématique plus globale du transit des sédiments.

3 - Retour sur l'exercice national de sûreté nucléaire et de sécurité civile des 18 et 19 octobre 2016

4 - Point sur l'élargissement des périmètres des Plans Particuliers d'Intervention (PPI)

Suite à l'annonce de Madame la Ministre de l'Environnement, Ségolène Royal, d'étendre le périmètre des Plans Particuliers d'Intervention autour des centrales de 10 à 20 kilomètres, Jehan –Erick Winckler Sous-Préfet de l'arrondissement de Dieppe, a présenté la nouvelle doctrine nationale ainsi que les conséquences pour la Seine-Maritime, à savoir : 120 communes désormais concernées (au lieu des 43 actuellement) représentant 189 000 habitants (contre 37 700 actuellement).

M. Winckler souhaite en outre étudier la possibilité de fusionner les deux périmètres PPI des centrales de Paluel et de Penly, au vu de leur proximité.

5 - Retour sur la commission communication

[Pour plus d'informations : www.clin76.fr](http://www.clin76.fr)

Contact presse :

Morgane Launay / 02 35 03 57 12 – 06 30 18 78 49
morgane.launay@seinemartime.fr